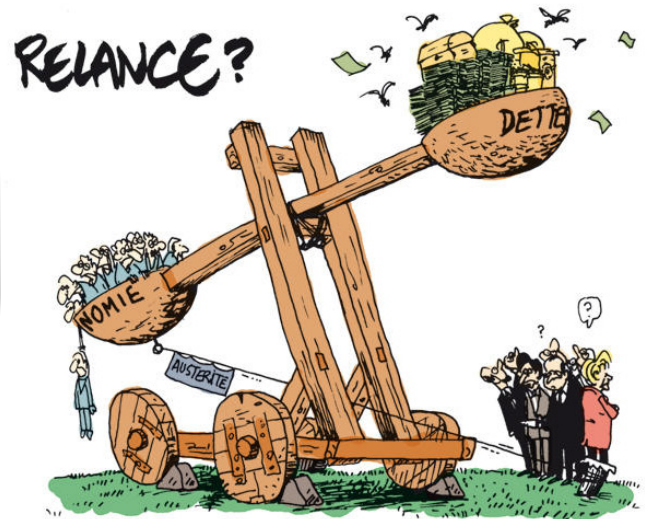


**Une politique fiscale au bénéfice des plus riches !**

**Une politique d'austérité budgétaire au détriment des plus pauvres !**



Après avoir longuement tergiversé, le Gouvernement a présenté ses choix en matière de budget et de fiscalité.

Le Premier Ministre a confirmé le 11 juillet dernier la réduction de la « dépense publique » tout en annonçant une baisse de la pression fiscale. Il s'agit pour le gouvernement de rendre la France attractive pour les plus riches et les investisseurs étrangers.

Pour **Solidaires Finances**, cette logique fera inmanquablement des dégâts importants en matière de politiques publiques.

### Une taxe d'habitation en mode «peau de chagrin»

Édouard Philippe a confirmé la hausse progressive d'ici 2022 du nombre de foyers exonérés de taxe d'habitation avec un premier palier pour 2018. A la fin du quinquennat, environ 77 % du nombre de foyers seraient concernés, pour un coût budgétaire global de 10 milliards d'euros en année pleine.

Cette proposition soulève de nombreuses inquiétudes.

- ▶ Elle se traduira par un allègement inégal : les contribuables déjà exonérés n'en bénéficieront pas, ceux qui bénéficient d'un plafonnement auront un allègement partiel et le reste des contribuables bénéficieront intégralement de cette mesure.
- ▶ Le manque à gagner serait compensé par l'État. Cette « compensation » de fait sera payée par l'ensemble des contribuables : autrement dit, les contribuables qui ne bénéficieront pas de cet allègement (les exonérés de TH) ou qui en bénéficieront peu (les « plafonnés »), ceux qui paient les impôts d'État, risquent bien d'être sollicités pour payer cette compensation. Le risque d'effet pervers est donc élevé. Tout comme le risque de voir la TH s'envoler pour les 20 % restants.
- ▶ Cette proposition n'est assortie d'aucune « vision » d'ensemble sur les besoins financiers des collectivités territoriales pour répondre aux exigences sociales. De là à dire que demain la collecte des ordures ménagères, des encombrants sera payante, que sera mis un terme à la gratuité des cantines scolaires, à l'organisation de classes vertes, classes de neiges, centres aérés et activités péri-scolaires, kermesses, soutiens aux associations d'intérêt général...il y a peu !
- ▶ Enfin, rien n'est dit sur la révision des bases actuellement en cours.

Emmanuel Macron le 17 juillet lors de la conférence des territoires au Sénat a annoncé l'ouverture « dans le cadre d'une commission de travail » d'« une réflexion profonde de la refonte de la fiscalité locale et en particulier en substitution de la taxe d'habitation » (...) par «une part d'impôt national qui pourrait être attribuée aux communes, une part de CSG ou CRDS».

### Un ISF portion congrue

Alors que l'ISF ne concerne que 0,9% des contribuables et qu'il rapporte pas moins de 5 milliards d'euros au budget de l'État, le gouvernement d'Édouard Philippe décide la réduction du champ d'application de l'ISF aux seuls biens immobiliers. Cette mesure devrait coûter 2 milliards d'euros au budget de l'Etat..

Ce choix d'exonérer le patrimoine financier de l'ISF et de le taxer à un taux forfaitaire de 30% permettra aux plus aisés de voir le montant de leurs impôts baisser de façon conséquente. Ainsi ces nouveaux dispositifs vont à nouveau grever les recettes des finances publiques.

**En ces temps de disette budgétaire, le gouvernement fait, délibérément et en signe politique, le choix de se priver de recettes fiscales en escomptant «créer un effet de souffle fiscal pour l'emploi et la croissance».**

**Pour Solidaires Finances, ces choix politiques déjà mis en œuvre par le passé n'ont jamais produit les effets attendus. Ces annonces sont purement la mise en œuvre d'une cure d'austérité sans précédent pour le plus grand nombre !**